

lenovo

Manuel d'utilisation du Lenovo Blu-Ray Burner

 <http://www.lenovo.com/safety>

Remarque : Avant d'installer le produit, lisez attentivement les informations figurant à la section Annexe D « Garantie Lenovo » à la page 23.

Cinquième édition (juin 2015)

© Copyright Lenovo 2011, 2015.

REMARQUE SUR LES DROITS LIMITES ET RESTREINTS : si les données ou les logiciels sont fournis conformément à un contrat « General Services Administration » (« GSA »), l'utilisation, la reproduction et la divulgation sont soumises aux restrictions stipulées dans le contrat n° GS-35F-05925.

Table des matières

Consignes de sécurité	iii	Annexe C. Maintenance et assistance.	21
Chapitre 1. A propos de l'unité	1	Support technique en ligne	21
Description du produit.	1	Support technique téléphonique.	21
Emplacement des boutons de contrôle	2	Informations d'accessibilité.	21
Configuration requise	2	Annexe D. Garantie Lenovo	23
Description des logiciels.	2	Chapitre 1 - Dispositions générales	23
Chapitre 2. Installation de l'unité	5	Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières	26
Avant de commencer	5	Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie	28
Installation de l'unité	5	Suplemento de Garantía para México.	30
Installation des logiciels	6	Annexe E. Bruits radioélectriques	33
Chapitre 3. Utilisation de l'unité.	7	Annexe F. Remarques	35
Avant de commencer	7	Informations sur le recyclage	35
Insertion d'un disque	7	Informations sur le recyclage pour la Chine	35
Ouverture manuelle du plateau	7	Informations sur le recyclage pour le Brésil	36
Entretien de l'unité	8	Notice relative à la classification pour l'exportation	36
Entretien des disques	8	Informations DEEE importantes	36
Utilisation de disques Blu-ray	9	Marques	36
Chapitre 4. Utilisation des logiciels	11	Annexe G. Directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances)	37
Affichage de films Blu-ray	11	Directive RoHS pour l'Union européenne	37
Protection contre la copie de DVD	11	Directive RoHS pour la Chine	37
Régionalisation.	11	Directive RoHS pour la Turquie	37
Contrôle des copies.	12	Directive RoHS pour l'Ukraine.	37
Contrôle de sortie.	12	Directive RoHS pour l'Inde	38
Annexe A. Spécifications du produit.	15		
Annexe B. Identification et résolution des incidents	17		

Consignes de sécurité

Before using the product, be sure to read the safety documentation that comes with the product.

Antes de usar o produto, certifique-se de ler a documentação de segurança incluída.

Prije korištenja proizvoda svakako pročitajte priloženu dokumentaciju koja se tiče sigurnosti.

Před použitím produktu je třeba si přečíst bezpečnostní dokumentaci, která je dodávána s produktem.

Før du bruger produktet, skal du sørge for at læse de sikkerhedsforskrifter, der følger med produktet.

Lue tuotteen mukana toimitetut turvaohjeet ennen tämän tuotteen käyttöä.

Avant d'utiliser le produit, veillez à bien lire la documentation relative à la sécurité fournie avec le produit.

Πριν να χρησιμοποιήσετε το προϊόν, διαβάστε τα έγγραφα για την ασφάλεια που το συνοδεύουν.

Vor Verwendung des Produkts sollten Sie unbedingt die Sicherheitsdokumentation lesen, die im

Lieferumfang des Produkts enthalten ist.

A termék használatá elött mindenképpen olvassa el a termékhez kapott biztonsági előírásokat.

Prima di utilizzare il prodotto, accertarsi di leggere la documentazione sulla sicurezza fornita con il prodotto.

Пред користење на производот, прочитајте ја документацијата за безбедност што се доставува со него.

Lees, voordat u het product gebruikt, de veiligheidsdocumentatie die met het product is meegeleverd.

Før du bruker produktet, må du lese sikkerhetsdokumentasjonen som følger med produktet.

Przed skorzystaniem z produktu należy zapoznać się z dokumentacją na temat bezpieczeństwa dostarczoną wraz z produktem.

Antes de utilizar o produto, certifique-se de que lê a documentação de segurança fornecida com o produto.

Прежде чем использовать этот продукт, ознакомьтесь с документацией по технике безопасности, входящей в комплект поставки продукта.

Pred používaním produktu si prečítajte bezpečnostnú dokumentáciu dodanú s produktom.

Preden začnete uporabljati izdelek, preberite varnostno dokumentacijo, ki ste jo prejeli skupaj z izdelkom.

Antes de utilizar el producto, asegúrese de leer la documentación de seguridad que se entrega junto con este.

Läs säkerhetsinstruktionerna som följer med produkten innan du börjar använda den.

قبل استخدام المنتج، تأكد من قراءة مستندات السلامة المرفقة مع المنتج.

製品をご使用になる前に、製品に付属の安全に関する資料をお読みください。

제품을 사용하기 전에 제품과 함께 제공되는 안전 문서를 반드시 읽어 주십시오.

使用产品前，务必先阅读产品附带的安全文档。

使用本產品之前，請務必閱讀產品隨附的安全文件。

Chapitre 1. A propos de l'unité

Le présent chapitre contient la description du produit et du logiciel correspondant au Lenovo® Blu-Ray Burner (ci-après appelé l'unité).

Description du produit

L'unité peut lire et graver des disques Blu-ray. Elle est compatible avec la spécification DVD Multi-Recorder et peut enregistrer et lire les supports DVD-RAM, DVD+/-RW et DVD+/-R (650 nm en général). L'unité peut également enregistrer les supports CD-R, CD-RW et CD-RW High-speed et peut utiliser la technologie de prévention de la sous-exploitation du tampon afin de garantir la fiabilité de la gravure. L'unité peut également lire de nombreux autres formats, en particulier des DVD vidéo, des CD vidéo, des CD audio, des disques multisessions, des CD à architecture étendue (XA) et des CD photo Kodak.

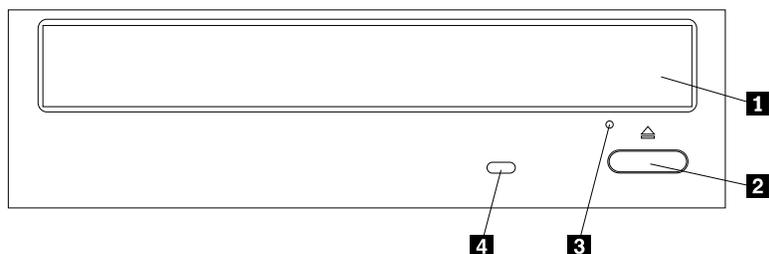
Le coffret de l'option comprend les éléments suivants :

- Lenovo Blu-ray Burner
- Câble SATA
- Vis
- *Software and User Guide Disc*
- *Laser Safety Information*
- Livret comportant les instructions d'installation et la déclaration de garantie

Contactez votre revendeur si un élément est manquant ou endommagé. Conservez la preuve d'achat et l'emballage. Ils peuvent vous être demandés en cas de demande d'application de la garantie.

Emplacement des boutons de contrôle

La figure ci-dessous indique l'emplacement des différents éléments de contrôle de l'unité.



1 Plateau : Permet de maintenir le disque en place, avec la face imprimée orientée vers le haut.

2 Bouton d'éjection/chargement : Permet de commander l'ouverture ou la fermeture du plateau.

Remarque : Assurez-vous que rien ne gêne l'ouverture du plateau avant de procéder.

3 Orifice d'éjection d'urgence : Permet d'ouvrir le plateau en cas d'urgence lorsque l'unité est éteinte. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Ouverture manuelle du plateau » à la page 7.

4 Voyant : Permet d'indiquer l'activité du disque.

- **Le voyant clignote** : L'unité effectue une opération de lecture/d'écriture.
- **Le voyant est éteint** : L'unité n'effectue aucune opération de lecture/d'écriture.

Configuration requise

Pour installer l'unité, votre ordinateur doit être installé sur le système d'exploitation Microsoft Windows®.

Pour obtenir des fonctions de lecture de vidéos haute définition satisfaisantes, votre ordinateur doit contenir une carte graphique vidéo compatible à hautes performances.

Description des logiciels

Le *Software and User Guide Disc* contient les programmes suivants :

- **PowerDVD Create**

Ce programme vous permet de réaliser les tâches suivantes :

- Ajouter vos propres vidéos et créer des menus personnalisés pour les vidéos que vous créez
- Disques de données
- Graver des images disque enregistrées précédemment
- Copier des disques
- Créer des CD audio et des CD MP3
- Créer des CD amorçables
- Créer des DVD-RAM, DVD-RW, DVD-R, DVD+RW et DVD+R qui peuvent être lus sur le lecteur de DVD de votre ordinateur et sur des lecteurs de DVD autonomes
- Editer et modifier votre propre vidéo
- Importer et éditer des disques DVD non protégés

- Enregistrer des images disque pour les graver plus tard
- Afficher et extraire des fichiers à partir d'images disque ISO

Remarque : Si votre ordinateur dispose d'un périphérique de capture analogique, USB ou IEEE 1394, ce programme peut servir à effectuer des enregistrements vidéo à partir d'une caméra.

- **PowerDVD**

Ce programme vous permet de réaliser les tâches suivantes :

- Lire des fichiers vidéo
- Lire des vidéos DVD

Remarque : Lenovo se réserve le droit de modifier et de mettre à jour le logiciel optique sans préavis. Pour plus d'informations, accédez au site : <http://www.lenovo.com/support>, puis cliquez sur **Drivers & Software** (Pilotes et logiciels).

Chapitre 2. Installation de l'unité

Dans ce chapitre, vous trouverez les informations nécessaires à l'installation de votre unité.

Avant de commencer

Avant de procéder à l'installation de l'unité, veuillez lire attentivement les informations suivantes.

- L'unité est livrée dans un emballage anti-statique. N'ouvrez cet emballage que lorsque vous êtes prêt à procéder à l'installation.
- Lors de l'installation de l'unité, limitez les mouvements au strict minimum. Vos mouvements pourraient générer de l'électricité statique autour de vous.
- Manipulez l'unité avec précaution. Dans l'éventualité d'une secousse ou d'une chute, les composants internes de l'unité pourraient être endommagés.
- Lorsque vous connectez l'unité, prenez garde à ne pas endommager les connecteurs ou l'unité.

Installation de l'unité

Vous pouvez installer l'unité horizontalement ou verticalement dans un ordinateur. Dans les deux cas, vous devez insérer correctement les disques avant de refermer le plateau, sinon la lecture ne pourra pas s'effectuer correctement.

Pour installer l'unité, procédez comme suit :

1. Mettez l'ordinateur et tous les périphériques qui y sont connectés hors tension. Débranchez ensuite tous les cordons d'alimentation des prises de courant, puis déconnectez tous les câbles reliés à l'ordinateur.
2. Retirez le carter de l'ordinateur. Pour savoir comment retirer le carter de votre ordinateur, reportez-vous à la documentation de l'ordinateur.
3. Repérez la baie d'unité.
4. Mettez l'emballage antistatique contenant l'unité en contact avec une zone métallique non peinte du serveur pendant deux secondes minimum. Déballez ensuite l'unité.
5. Faites glisser l'unité dans la baie d'unité.
6. Alignez les orifices de vis de la nouvelle unité de disque optique sur ceux du support. Serrez ensuite les vis pour mettre en place l'unité.

Remarque : Utilisez les vis contenues dans l'emballage de l'option pour installer l'unité. L'utilisation d'autres vis pourrait endommager l'unité.

7. Branchez le cordon d'alimentation **1** fourni avec votre ordinateur et le câble SATA **2** à l'arrière de la nouvelle unité de disque optique. Branchez ensuite l'autre extrémité du câble SATA sur le connecteur SATA correspondant situé sur la carte mère à l'intérieur de l'ordinateur.

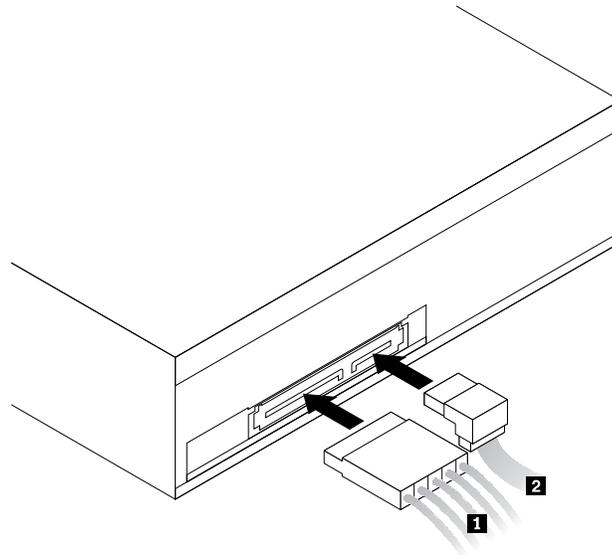


Figure 1. Branchement du cordon d'alimentation et du câble SATA à l'arrière de l'unité

8. Remettez le carter de l'ordinateur en place.

Remarques :

- Assurez-vous que l'unité est correctement installée et que les câbles sont correctement connectés.
- Vérifiez que les câbles permettent une bonne utilisation du carter de l'ordinateur et qu'ils ne bloquent pas les pales du ventilateur de la carte mère ni la circulation de l'air.

Installation des logiciels

Une fois l'unité installée sur votre ordinateur, vous pouvez installer les logiciels fournis sur le *Software and User Guide Disc*.

Pour installer le logiciel, procédez comme suit :

1. Sauvegardez tous les documents ouverts et quittez toutes les applications.
2. Insérez le *Software and User Guide Disc*, puis suivez l'une des procédures ci-dessous :
 - Si le CD démarre automatiquement, passez à l'étape 3.
 - Si la fenêtre de lecture automatique s'ouvre, cliquez sur **Exécuter ViewHtml.exe**. Passez ensuite à l'étape 3.
 - Si le CD ne démarre pas automatiquement, cliquez sur **Poste de travail**, **Ordinateur**, ou **Ce PC**, accédez à l'unité de CD/DVD et cliquez deux fois sur **ViewHtml.exe**.
3. Sélectionnez la langue.
4. Dans la partie gauche, cliquez sur **Logiciel**.
5. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Chapitre 3. Utilisation de l'unité

Dans ce chapitre, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'utilisation de votre unité.

Avant de commencer

Pour obtenir de meilleurs résultats, prenez connaissance des recommandations suivantes avant d'utiliser votre unité :

- En raison des risques d'erreurs au niveau des données, ne déplacez pas votre ordinateur pendant les opérations de formatage ou d'écriture sur un disque. Pour la même raison, évitez autant que possible d'utiliser le clavier pendant ces opérations.
- Veillez à ce que l'ordinateur se trouve sur une surface plane lors des opérations d'écriture sur un disque.
- Veillez à n'utiliser l'unité que lorsque l'ordinateur est branché sur une prise secteur. Il se peut que le disque soit endommagé si la batterie se décharge en cours d'écriture sur un disque.
- Désactivez les économiseurs d'écran. L'utilisation d'un économiseur d'écran risque d'interrompre les opérations de formatage et d'écriture.
- Ne passez pas votre ordinateur en mode hibernation ou en mode pause en cours d'écriture sur un disque.

Remarque : Les résultats des opérations de lecture et écriture effectuées avec votre unité dépendent de la qualité et des caractéristiques du support utilisé.

Insertion d'un disque

Pour insérer un disque dans l'unité, procédez comme suit :

1. Mettez l'ordinateur sous tension.
2. Appuyez sur le bouton d'éjection/chargement.
3. Placez le disque sur le plateau et assurez-vous qu'il tient bien en place.
4. Refermez le plateau en appuyant sur le bouton d'éjection/chargement ou en poussant le plateau délicatement.

Ouverture manuelle du plateau

Si le plateau ne sort pas lorsque vous appuyez sur le bouton d'éjection/chargement, Effectuez l'opération suivante pour ouvrir manuellement le plateau.

1. Mettez l'ordinateur hors tension.
2. Dépliez un trombone de façon à obtenir une extrémité dépliée d'au moins 45 mm.

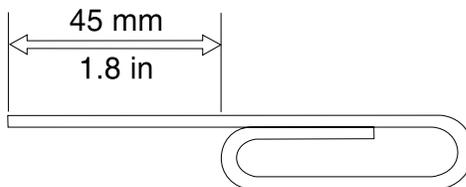


Figure 2. Le trombone déplié

3. Insérez la partie dépliée du trombone dans l'orifice d'éjection d'urgence et poussez-le jusqu'au fond jusqu'à ouverture du plateau.
4. Tirez doucement le plateau vers vous jusqu'à ce que vous puissiez retirer le disque.

Entretien de l'unité

Prenez les précautions suivantes afin de protéger votre graveur lors de son utilisation :

- N'exposez pas l'unité aux conditions suivantes :
 - lumière directe du soleil
 - quantité excessive de poussière
 - Forte humidité
 - Températures élevées
 - Vibrations mécaniques
 - Ne placez pas l'unité sur une surface inclinée
 - Choc brutal ou chute
 - Changement soudain de température
- N'introduisez aucun objet dans l'unité.
- Ne déplacez pas l'unité lorsqu'elle est en cours d'utilisation. Les mouvements pourraient provoquer une erreur de données, voire endommager l'unité ou le disque.
- Ne déplacez pas l'unité lorsque le disque est encore dans le plateau et assurez-vous que le plateau est bien fermé lorsque vous déplacez l'unité.
- Ne retirez pas le cache de l'unité et n'essayez pas de réparer vous-même l'unité.
- Ne posez pas d'objets sur l'unité.

Remarque : Conservez l'emballage d'origine. Lorsque l'unité doit être transportée sur de longues distances, utilisez l'emballage d'origine pour garantir un transport dans les meilleures conditions possibles.

Entretien des disques

Les disques sont des supports de haute densité qui doivent être manipulés avec soin et rester propres pour garantir leur lisibilité. Les précautions suivantes permettent de prolonger la durée de vie de vos disques :

- Vérifiez toujours que les disques ne comportent aucune rayure AVANT chaque utilisation.
- Ne pliez pas les disques.
- Ne forcez pas pour les insérer dans l'ordinateur ou dans leur boîtier.
- Ne touchez pas la surface du disque.
- N'utilisez pas de détergents vendus dans le commerce pour nettoyer les disques.
- N'écrivez pas sur la surface du disque.
- Tenez les disques par les bords ou par le centre.
- Retirez les disques du plateau lorsque vous ne vous en servez pas.
- Eloignez les disques de sources de chaleur directes.
- Conservez les disques dans leur emballage d'origine.
- Ne laissez jamais les disques exposés à la lumière directe du soleil.

Utilisation de disques Blu-ray

L'unité peut lire des disques Blu-ray pressés et peut lire et graver des disques BD-R et des BD-RE.

Les disques pressés Blu-ray sont en lecture seule et peuvent contenir des films ou des données. Il existe deux formats de disques Blu-ray pressés : 25 Go et 50 Go. L'unité peut lire les disques simple couche (25 Go) et double couche (50 Go).

Les BD-R ne peuvent être gravés qu'une seule fois et leur contenu ne peut pas être effacé. Vous pouvez utiliser de tels disques pour stocker des données, archiver des fichiers et copier des fichiers provenant d'un autre disque.

Les BD-RE peuvent être effacés et gravés plusieurs fois. Vous pouvez utiliser de tels disques pour stocker des données, archiver des fichiers et copier des fichiers provenant d'un autre disque.

Vous pouvez facilement copier des disques Blu-ray sur une unité de disque dur ou tout autre support. Les fichiers de données qui sont copiés peuvent être utilisés de la même manière que s'ils étaient sur des disques. Les films qui sont copiés depuis des BD sont protégés par le système AAC (Advanced Access Content System) et ne peuvent pas être lus après avoir été copiés.

Remarques :

1. Les disques Blu-ray ne peuvent pas être lus par les unités ou lecteurs DVD normaux.
2. L'unité ne grave pas les DVD HD.

Chapitre 4. Utilisation des logiciels

Dans ce chapitre, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'utilisation du logiciel.

Affichage de films Blu-ray

Vous pouvez utiliser WinDVD pour regarder des films Blu-ray à l'aide de l'unité. Ces films ont généralement une résolution très élevée et offrent donc une image et un son meilleurs que les DVD normaux. Ils comportent également des fonctions supplémentaires, telles que des jeux et du contenu Internet. WinDVD peut lire les films Blu-ray avec une excellente qualité de son et de d'image.

La plupart des films Blu-ray sont enregistrés avec une résolution de 1920 × 1080. WinDVD peut adapter sa taille à cette résolution pour vous permettre de regarder ces films sur votre écran ou dans une fenêtre. Si la résolution de votre écran est suffisante, vous pourrez donc regarder les films en plein écran.

Cette résolution est si importante que peu de cartes vidéo sont suffisamment puissantes pour afficher certains films Blu-ray sans que l'image tremble. Pour optimiser les conditions de lecture de vidéos Blu-ray, la case **Accélération matérielle** doit être cochée dans le panneau de configuration de WinDVD.

Les films Blu-ray sont plus interactifs que les films sur DVD. Le disque permet de déterminer quels éléments de contrôle (arrêt, pause, etc.) fonctionnent et si la souris peut être utilisée. Certains disques Blu-ray proposent des menus qui peuvent être utilisés lors de la lecture du film. Pour activer le menu en ligne, cliquez à l'aide du bouton droit de la souris sur la fenêtre de la vidéo et sélectionnez l'option de **Fenêtres en incrustation**.

Protection contre la copie de DVD

Les films commerciaux sur DVD sont protégés par le système CSS (Content Scrambling System). Les films Blu-ray sont protégés par le système AACS (Advanced Access Content System). Ces schémas déterminent quels éléments peuvent être lus, copiés ou affichés. Les normes CSS et AACS concernent trois aspects : régionalisation, contrôle des copie et contrôle de sortie.

Régionalisation

Les spécifications DVD et Blu-ray divisent le monde en plusieurs zones pour la lecture des différents disques. Un contenu destiné à une région donnée ne peut pas être lu par les systèmes de lecture propres à une autre région.

Les spécifications DVD découpent le monde en sept zones spécifiques. Ces zones sont numérotées de « 1 » à « 7 ». Les codes de zone pour DVD sont archivés dans l'unité. Les spécifications DVD permettent un paramétrage initial et quatre modifications. Lors du paramétrage initial, aucun disque n'est nécessaire pour modifier le code. Ensuite, si vous changez de zone, un disque de cette zone doit être inséré dans l'unité. Une fois la dernière modification autorisée effectuée, l'unité est verrouillée définitivement avec le dernier paramétrage. Le disque gérant la régionalisation, la zone peut être vérifiée à la fois sur l'unité et sur le disque. WinDVD vous alertera si un disque ayant un code de zone ne correspondant pas à votre zone est inséré et vous proposera de modifier les paramètres. Vous pouvez alors décider de modifier la zone ou d'annuler la lecture.

La spécification Blu-ray découpe le monde en trois zones spécifiques Les zones Blu-ray sont appelées « A », « B » et « C ». Le code de zone pour Blu-ray est stocké dans le registre de l'ordinateur. Blu-ray permet un paramétrage initial et quatre modifications. Le lecteur ne peut pas effectuer de contrôle de la zone avant la lecture. Par conséquent, vous pouvez définir la zone, que le disque soit inséré dans l'unité ou non. Une fois

la dernière modification autorisée effectuée, le système d'exploitation Windows est verrouillé définitivement avec le dernier paramétrage. Le paramètre étant stocké dans le logiciel, si vous réinstallez le système d'exploitation Windows, le lecteur Blu-ray sera réinitialisé avec comme paramètre de zone « pas de zone ».

Contrôle des copies

Il existe plusieurs types de contrôle de copie dans les vidéos DVD et Blu-ray. Le contrôle de copie est utilisé pour éviter qu'une copie physique du disque ne soit effectuée. Les types de contrôle de copie sont le chiffrement CSS (Content Scrambling System Encryption), le chiffrement AACS (Advanced Access Content System) et le système CGMS (Copy Generation Management System).

Le chiffrement CSS empêche physiquement la lecture d'un DVD. L'unité ne peut pas lire les secteurs chiffrés CSS sauf à l'aide d'un lecteur autorisé possédant les clés CSS.

Le chiffrement AACS est utilisé au niveau des fichiers. Les fichiers présents sur le disque sont déchiffrés pour la lecture à l'aide des clés stockées en dehors de la zone de disque et dans le logiciel. Les clés AACS présentes dans le logiciel de l'unité expirent tous les 18 mois et doivent être renouvelées. Le renouvellement des clés se fait selon un processus internet automatique qui se produit lorsque le lecteur détecte que les clés AACS arrivent à expiration. Les fichiers chiffrés AACS peuvent être copiés librement, mais ils ne peuvent être lus que par un lecteur autorisé et en possession du disque. Blu-ray utilise le système AACS de façons légèrement différentes. Blu-ray interdit toute utilisation des fichiers en dehors du support d'origine.

CGMS est une section de données sur un disque CD, DVD ou Blu-ray. Les bits CGMS indiquent qu'un disque peut être « copié librement », « copié une fois », « jamais copié » ou qu'il est « déjà copié ». Les logiciels et matériels qui peuvent copier des disques doivent suivre les bits CGMS et ne copier que lorsque c'est autorisé. La plupart des disques vidéo pressés sont définis selon le paramètre « ne jamais copier ».

Contrôle de sortie

Le contrôle de sortie s'applique aux signaux vidéos qui sont affichés par l'unité. Macrovision, HDCP (High Definition Content Protection), SCMS (Serial Copy Management System) et les jetons de disque constituent les principales formes de contrôle de sortie.

Macrovision est une sorte de technologie appliquée aux signaux vidéo pour empêcher les copies sur cassettes vidéo. Les signaux Macrovision sont intégrés à la vidéo elle-même. Le contenu protégé par Macrovision ne peut pas être transféré sur les périphériques analogiques qui ne prennent pas en charge l'utilisation de signaux à 4 barres intégrés dans la vidéo. Lorsqu'un signal de vidéo protégée est détecté lors d'une lecture sur un périphérique de sortie qui ne les accepte pas, la lecture risque de s'interrompre. Le contenu protégé par Macrovision interrompt toute tentative de transfert de la vidéo vers un périphérique de sortie numérique tel qu'un écran connecté en DVI. DVD et Blu-ray prennent en charge Macrovision.

HDCP est un schéma de chiffrement numérique permettant de prévenir l'enregistrement d'une vidéo protégée à partir d'un connecteur numérique tel que DVI, USB ou Firewire. La vidéo protégée par CSS, AACS ou Macrovision ne peut pas être envoyée à une connexion numérique non chiffrée. Les périphériques qui ne sont pas compatibles HDCP doivent établir un lien de données chiffré par lequel les vidéos haute résolution peuvent être envoyées. La lecture s'interrompt si une vidéo protégée est envoyée vers une sortie numérique qui n'est pas compatible HDCP.

SCMS est un schéma de protection audio numérique. SCMS est utilisé pour empêcher l'enregistrement de contenu audio numérique via des connexions telles que SPDIF ou Toslink. SCMS est constitué de bits intégrés dans un flux audio numérique qui indiquent qu'un disque peut être « copié librement », « copié une fois », « jamais copié » ou qu'il est « déjà copié ». Ces bits sont placés dans le contenu audio dès qu'une vidéo protégée est détectée. Les périphériques d'enregistrement utilisent ces bits pour savoir s'ils sont autorisés à copier le contenu audio.

Les jetons de disque sont spécifiques au format Blu-ray. Blu-ray est caractérisé par plusieurs bits de disque définis pour empêcher le transfert de contenu vidéo vers un moniteur analogique, un lien numérique ou pour réduire la qualité. Avec ces bits, la vidéo apparaît complètement vide sauf si elle est utilisée sur un périphérique de sortie autorisé.

Annexe A. Spécifications du produit

La présente annexe précise les caractéristiques concernant l'unité :

- Spécifications physiques
- Alimentation électrique requise
- Environnement requis
- Vitesses de lecture
- Vitesses d'écriture

Spécifications physiques

Les spécifications physiques¹ de l'unité sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Hauteur	42 mm
Largeur	146 mm
Longueur	172 mm
Poids	environ 800 g

Alimentation électrique requise

Le tableau suivant répertorie les caractéristiques électriques de l'unité selon leur seuil de tension. Les valeurs indiquées (nominales) sont mesurées au niveau du connecteur d'alimentation de l'unité.

Spécifications électriques	Tension	Moyenne	Maximale
Sous tension	5 V cc	1100 mA	1500 mA
Sous tension	12 V cc	1000 mA	1500 mA

Environnement requis

Caractéristiques	Fonctionnement	Stockage
Température (sans condensation)	5 à 45 °C	-30 à 60 °C
Humidité relative	15 à 80 %	10 à 90 %

Vitesses de lecture

Support	Vitesse de lecture
CD-ROM	40X Max
DVD-ROM	16X Max
BD-ROM	8X Max

1. Les données descriptives du produit représentent les objectifs de Lenovo lors de la création de celui-ci, et sont fournies à des fins de comparaison ; les résultats réels peuvent varier, en fonction d'un grand nombre de facteurs. Ces données ne constituent pas une garantie. Elles peuvent être modifiées sans préavis.

Vitesses d'écriture

Support	Vitesse d'écriture
CD-R	40X Max
CD-RW	24X Max
DVD-R	16X Max
DVD+R	16X Max
DVD-R double couche	8X Max
DVD+R double couche	8X Max
DVD-RW	6X Max
DVD+RW	8X Max
DVD-RAM	5X Max
BD-R	6X Max
BD-RE	2X Max
BD-R double couche	6X Max
BD-RE double couche	2X Max

Remarque : 1 x CD = 150 Kbits/s ; 1 x DVD = 1,385 Mbits/s.

Annexe B. Identification et résolution des incidents

Les incidents informatiques peuvent avoir une origine matérielle, logicielle ou humaine. Les informations contenues dans cette annexe peuvent vous permettre soit de résoudre l'incident par vous-même, soit de collecter des informations utiles que vous pourrez transmettre à un technicien de maintenance. Eventuellement, il pourra aussi vous être nécessaire de vous reporter à la documentation de votre ordinateur ou de votre système d'exploitation.

Cherchez dans la liste ci-après une description d'incident qui semble correspondre à votre situation.

Vous ne parvenez pas à créer un CD ou un DVD multi-session.

Vérifiez que le disque comporte suffisamment d'espace pour vous permettre d'ouvrir une autre session. L'écriture d'une session nécessite de l'espace pour la zone d'entrée et la zone de sortie (environ 15 Mo) en plus de l'espace requis pour les données à enregistrer.

Vous ne parvenez pas à écrire sur l'un des supports suivants : CD-R, CD-RW, DVD-R, DVD-RW, BD-R, BD-RE ou DVD-RAM.

Pour résoudre l'incident, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le processus n'est pas interrompu par un économiseur d'écran, un programme antivirus, un programme de messagerie électronique ou Internet ou tout autre logiciel. Désactivez toutes les fonctions susceptibles d'interrompre l'écriture.
2. Assurez-vous que l'unité de disque dur a été défragmentée.
3. Si votre unité de disque dur est d'un modèle ancien et si cette unité provoque un ré-étalonnage thermique en cours d'écriture, consultez le fabricant ou le fournisseur de l'unité.
4. Remplacez le CD s'il est en mauvais état ou rayé.
5. Désactivez la fonction Windows de notification d'insertion automatique sur vos unités de CD-ROM et de CD-RW.

Impossible d'éjecter un CD ou un DVD.

Reportez-vous aux instructions indiquées dans la section « Ouverture manuelle du plateau » à la page 7.

Vous ne parvenez pas à lire un CD ou un DVD sur lequel l'écriture s'est correctement effectuée.

Pour résoudre l'incident, procédez comme suit :

- Il se peut que le CD-R, CD-RW, DVD-R, DVD-RW ou DVD-RAM soit endommagé. Utilisez un autre disque ou une autre marque de CD ou de DVD.
- Si vous parvenez à lire un CD-RW, DVD-RW ou DVD-RAM à partir de l'unité utilisée pour l'écriture mais si cette opération échoue avec une unité provenant d'un autre ordinateur, assurez-vous que le pilote de lecture UDF est bien installé sur l'ordinateur.
- Evitez d'utiliser la vitesse d'écriture minimale de 1X, excepté si votre ordinateur vous impose ce choix.

Les vidéos Blu-ray ne comportent pas de cadre ou tremblent.

Pour résoudre l'incident, procédez comme suit :

- Vérifiez que la case **Accélération matérielle** est activée dans la boîte de dialogue Configuration de WinDVD.
- Vérifiez que le disque est propre et ne comporte aucune rayure.

Remarque : Le contenu de certaines vidéos Blu-ray ne peut pas être lu avec une fréquence des images optimale sans un matériel vidéo sophistiqué.

Les menus des vidéos Blu-ray ne sont pas toujours accessibles à l'aide de la souris.

Ceci est normal. Les menus BD-J (Blu-ray Disc Java) sont contrôlés par le disque. Utilisez le clavier pour naviguer dans le menu.

Lors de la lecture d'une vidéo Blu-ray, un message signalant une « erreur liée à la zone » s'affiche et les éléments de contrôle de WinDVD ne fonctionnent pas correctement.

Ce comportement n'est pas inhabituel. Pour résoudre l'incident, procédez comme suit :

1. Quittez WinDVD et éjectez le disque.
2. Relancez ensuite WinDVD et modifiez la zone pour qu'elle corresponde à celle du disque.
3. Réinsérez le disque pour lancer sa lecture.

Les éléments de contrôle «Menu», «Lire», «Avance rapide», «Arrêter» ou «Passer» sont grisés au début de la lecture du disque Blu-ray.

Ceci est normal.

Le message « Erreur de protection contre la copie. Lecture arrêtée. » s'affiche lors de l'utilisation de WinDVD.

Pour résoudre l'incident, procédez comme suit :

- Si un écran externe est connecté, vérifiez qu'il prend en charge la protection contre la copie Macrovision.
- Assurez-vous sous Windows Vista que votre lecteur vidéo prend en charge la fonction Chemin des médias protégés.
- Désactivez l'écran analogique si vous regardez les vidéos uniquement sur l'écran LCD connecté.

Les performances de la lecture de BD sont faibles lorsque l'ordinateur fonctionne sur batterie uniquement.

Le système entraîne une surchauffe et une régulation du processeur graphique. Pour résoudre l'incident, procédez comme suit :

- Déplacez le système dans un endroit plus frais.
- Désactivez temporairement l'utilisation de l'accélération matérielle dans WinDVD.
- Connectez le boîtier d'alimentation pendant la lecture.

Après avoir modifié des utilisateurs sous Windows Vista (64 bits), la fonction de lecture automatique ne fonctionne plus pour les supports DVD et Blu-ray.

Il s'agit d'un défaut de Windows Vista. Pour résoudre l'incident, procédez comme suit :

1. Connectez-vous en tant que nouvel utilisateur.
2. Sélectionnez **Panneau de configuration** → **Lecture automatique**.
3. Sélectionnez **WinDVD** pour la lecture automatique des DVD et des BD.

Annexe C. Maintenance et assistance

Les informations ci-après décrivent le support technique disponible pour votre produit, pendant la période de garantie ou pendant toute la durée de vie du produit. Pour plus de détails sur les dispositions de votre garantie, consultez la Garantie Lenovo.

Support technique en ligne

Un support technique en ligne est disponible pendant toute la durée de vie du produit à l'adresse suivante : <http://www.lenovo.com/support>

Pendant la période de garantie, vous bénéficiez d'une assistance pour le remplacement du produit ou l'échange de composants défectueux. Le support technique Lenovo peut vous aider à déterminer ce qui convient le mieux à votre situation. En outre, si votre option Lenovo est installée dans un ordinateur Lenovo, la garantie applicable à l'ordinateur s'applique également à l'option. Pour de nombreux ordinateurs Lenovo, cela signifie que la période de garantie de votre option Lenovo peut ainsi être étendue jusqu'à trois ans.

Support technique téléphonique

Le support pour l'installation et la configuration offert par le centre de support (Customer Support Center) sera disponible pendant 90 jours, à partir du moment où vous faites l'acquisition du produit. À l'issue de cette période, il sera annulé ou facturé, à la seule discrétion de Lenovo. Un support complémentaire est également proposé à un tarif minime.

Avant de contacter votre support technique interne Lenovo, munissez-vous des informations suivantes : nom et numéro du produit, preuve d'achat, fabricant, modèle, numéro de série et manuel de l'ordinateur, formulation exacte des éventuels messages d'erreur, description de l'incident survenu et informations liées à la configuration matérielle et logicielle du système.

Votre interlocuteur vous demandera peut-être de reproduire l'incident au cours de l'appel.

Les numéros de téléphone sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Vous pouvez consulter la liste actualisée des numéros de téléphone du support Lenovo sur le site suivant : <http://www.lenovo.com/support/phone>. Si le numéro de téléphone relatif à votre pays ou votre région n'est pas indiqué, prenez contact avec votre revendeur ou partenaire commercial Lenovo.

Informations d'accessibilité

Documentation dans des formats accessibles

Lenovo met à votre disposition la documentation électronique dans des formats accessibles, qu'ils s'agissent de fichiers PDF balisés ou de fichiers HTML (HyperText Markup Language). La documentation électronique Lenovo est conçue afin de permettre aux utilisateurs malvoyants de la lire à l'aide d'un lecteur d'écran. Chaque image contenue dans la documentation inclut également un texte explicatif, qui permet aux utilisateurs malvoyants de comprendre l'image lorsqu'ils utilisent un lecteur d'écran.

Pour ouvrir et voir les fichiers PDF, le programme Adobe Reader doit être installé sur votre ordinateur. Le programme Adobe Reader est également téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.adobe.com>

Annexe D. Garantie Lenovo

L505-0010-02 08/2011

La Garantie Lenovo comprend les chapitres suivants :

Chapitre 1 - Dispositions générales

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie

Les dispositions du **Chapitre 2** remplacent ou modifient les dispositions du **Chapitre 1** tel que spécifié pour chaque pays.

Chapitre 1 - Dispositions générales

La Garantie Lenovo s'applique uniquement aux produits matériels Lenovo que vous avez achetés pour votre propre usage et non pour la revente. La présente Garantie Limitée Lenovo est disponible dans d'autres langues à l'adresse suivante : www.lenovo.com/warranty.

Etendue de la présente Garantie

Lenovo garantit que chaque produit matériel Lenovo que vous achetez est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation normale, pendant la période de garantie. La période de garantie du produit débute à la date d'achat indiquée sur le reçu ou sur la facture, sauf mention différente de Lenovo. La période de garantie et le type de service prévu par la garantie s'appliquant à votre produit sont définis dans le « **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie** » ci-dessous. La présente garantie s'applique uniquement aux produits commercialisés dans le pays ou la région d'achat.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE DONT BENEFICIE LE CLIENT. ELLE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. LA PORTEE DE CES GARANTIES ET LEUR DUREE SERONT ALORS CELLES REQUISES PAR LA LOI ET LEUR DUREE SERA LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, LA LIMITATION DE DUREE CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie

Si le produit ne fonctionne pas tel que le prévoit la garantie, pendant la période de garantie, prenez contact avec Lenovo ou un Prestataire de services agréé Lenovo pour obtenir le service prévu par la garantie. La liste des Prestataires de services agréés et de leurs numéros de téléphone est disponible à l'adresse suivante : www.lenovo.com/support/phone.

Le service de garantie peut ne pas être disponible sur tous les sites et peut différer d'un site à un autre. Des frais peuvent être appliqués hors d'une zone de service normale d'un Prestataire de services. Contactez un Prestataire de services local pour obtenir des informations spécifiques à votre site.

Responsabilités du client dans le cadre du service prévu par la Garantie

Avant que le service prévu par la garantie puisse être fourni, vous devez :

- suivre les procédures de demande de service indiquées par le Prestataire de services ;
- sauvegarder ou sécuriser tous les logiciels et toutes les données contenus dans le produit ;
- fournir au Prestataire de services toutes les clés et tous les mots de passe système ;
- fournir au Prestataire de services un accès suffisant, libre et sécurisé à vos installations, afin de lui permettre d'effectuer le service ;
- supprimer toutes les données, y compris les informations confidentielles, propriétaires et personnelles du produit ou, si vous ne pouvez pas supprimer de telles informations, les modifier afin d'en empêcher l'accès par un tiers ou de façon à ce qu'elles ne constituent plus des données personnelles en vertu de la loi applicable. Le Prestataire de services ne sera tenu responsable d'aucune perte ou divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit retourné ou accédé dans le cadre du service prévu par la garantie ;
- retirer tous les dispositifs et toutes les pièces, options, modifications et adjonctions, qui ne sont pas couverts par la garantie ;
- vérifier que le produit ou la pièce n'est soumis à aucune restriction légale qui en empêche le remplacement ;
- obtenir du propriétaire une autorisation permettant au Prestataire de services d'intervenir sur un produit ou une pièce dont vous n'êtes pas propriétaire.

Résolution d'incidents par votre Fournisseur de services

Lors d'une demande d'assistance à un Prestataire de services, vous devez suivre les procédures d'identification et de résolution d'incident spécifiées.

Le Prestataire de services va tenter de diagnostiquer et de résoudre votre problème par téléphone, par courrier électronique ou via une assistance à distance. Le Prestataire de services peut vous demander de télécharger et d'installer des mises à jour logicielles spécifiques.

Certains incidents peuvent être résolus à l'aide d'une pièce de remplacement appelée « unité remplaçable par l'utilisateur » ou « CRU » que vous installez vous-même. Si tel est votre cas, le Prestataire de services vous envoie la CRU afin que vous l'installiez.

Si votre problème ne peut pas être résolu par téléphone ou à distance, à l'aide de l'application de mises à jour de logiciels ou de l'installation d'une CRU, le Prestataire de services organisera une intervention conforme au type de service de garantie indiqué pour le produit, dans le « **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie** » ci-dessous.

Si le Prestataire de services détermine qu'il n'est pas en mesure de réparer le produit, il le remplacera par un produit dont les fonctionnalités seront au moins équivalentes.

Si le Prestataire de services détermine qu'il ne peut ni réparer ni remplacer le produit, votre seul recours au titre de la Garantie Limitée Lenovo sera de renvoyer le produit au site d'achat ou à Lenovo pour un remboursement équivalent au prix d'achat.

Remplacement des produits et des pièces

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, le produit ou la pièce remplacé(e) devient la propriété de Lenovo et le produit ou la pièce de remplacement devient votre propriété. Seuls les produits ou les pièces Lenovo non modifiés peuvent être remplacés. Le produit ou la pièce de remplacement fourni par Lenovo peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles du produit ou de la pièce d'origine. Le produit ou la pièce de remplacement sera garanti en tenant compte de la période de garantie restante pour le produit d'origine.

Utilisation des informations de contact personnelles

Si vous bénéficiez d'une intervention dans le cadre de la présente garantie, vous autorisez Lenovo à enregistrer, utiliser et traiter les informations sur le service fourni sous garantie ainsi que vos informations de contact, comprenant le nom, les numéros de téléphone, ainsi que les adresses postale et électronique. Lenovo est autorisée à utiliser ces informations pour fournir le service au titre de la présente garantie. Nous pouvons être amenés à vous contacter pour savoir si vous êtes satisfait de notre service de garantie ou pour vous communiquer les rappels de produit ou des questions de sécurité. A ces fins, vous autorisez Lenovo à transférer vos informations dans n'importe quel pays où elle intervient et vous autorisez Lenovo à fournir ces informations à des entités agissant pour son compte. Nous pouvons également avoir à les communiquer dans le cadre d'obligations légales. Les règles de confidentialité Lenovo sont disponibles à l'adresse www.lenovo.com/.

Limitation de la garantie

Cette garantie ne couvre pas :

- le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur d'un produit ;
- la perte ou la détérioration des données par un produit ;
- les logiciels, qu'ils soient fournis avec le produit ou installés ultérieurement ;
- les pannes ou les détériorations résultant d'une utilisation incorrecte, d'un mauvais traitement, d'un accident, d'une modification, d'une exploitation dans un environnement physique ou opérationnel inadapté, de catastrophes naturelles, de surtensions, d'une maintenance inappropriée, ou d'une utilisation qui n'est pas conforme à la documentation qui accompagne le produit ;
- tout dommage occasionné par un prestataire de services non-autorisé ;
- tout incident ou dommage causé par tout produit tiers, y compris les produits que Lenovo peut fournir avec ou intégrer à un produit Lenovo à votre demande ;
- tout support technique ou tout support d'une autre nature, telle que l'assistance sous forme de questions « relatives à l'utilisation », à la configuration et à l'installation du produit ;
- les produits ou les pièces qui comportent une étiquette d'identification modifiée ou desquels l'étiquette d'identification a été retirée.

Limitation de responsabilité

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve en la possession du Prestataire de services ou en transit, dans les cas où le Prestataire de services est responsable du transport.

Ni Lenovo ni le Prestataire de services ne seront tenus responsables de la perte ou de la divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit.

NONOBTANT L'ECHEC DE L'OBJECTIF SOUHAITE D'UN QUELCONQUE RECOURS AUX TERMES DES PRESENTES, LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIV, MEME S'ILS ONT ETE AVISES DE CETTE EVENTUALITE ET CELA QUE LA RECLAMATION SE FONDE SUR UN CONTRAT, LA GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE SANS FAUTE OU TOUTE AUTRE THEORIE : 1) LES RECLAMATIONS FORMEES PAR DES TIERS CONTRE VOUS POUR DOMMAGES-INTERETS : 2) LES PERTES, LES DOMMAGES-INTERETS OU LA DIVULGATION DE VOS DONNEES ; 3) LES DOMMAGES-INTERETS SPECIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS OU IMMATERIELS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES PERTES DE BENEFICES, DE CHIFFRES D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE TOTALE DE LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES POUR DOMMAGES-INTERETS QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE NE POURRA DEPASSER LE MONTANT DES DOMMAGES DIRECTS REELLEMENT SUBIS, NI LE MONTANT PAYE POUR LE PRODUIT.

LES LIMITATIONS QUI PRECEDENT NE S'APPLIQUENT PAS AUX DOMMAGES CORPORELS (INCLUANT LE DECES) NI AUX DOMMAGES AUX BIENS MATERIELS, MOBILIERES OU IMMOBILIERES,

POUR LESQUELS LENOVO EST LEGALEMENT RESPONSABLE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE PREJUDICES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AUQUEL CAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION QUI PRECEDE NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Autres droits

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. IL EST POSSIBLE QUE VOUS DETENIEZ D'AUTRES DROITS, DONT LA NATURE VARIE SELON LA LEGISLATION QUI VOUS EST APPLICABLE. VOUS POUVEZ EGALEMENT DISPOSER D'AUTRES DROITS CONFORMEMENT A UN ACCORD ECRIT AVEC LENOVO. AUCUN ELEMENT DE LA PRESENTE GARANTIE N'AFECTE LES DROITS LEGAUX, Y COMPRIS LES DROITS DES CONSOMMATEURS DANS LE CADRE DES LOIS ET REGLEMENTATIONS QUI REGISSENT LA VENTE DE BIENS DE CONSOMMATION ET QUI NE PEUVENT ETRE NI SUPPRIMEES NI LIMITEES PAR CONTRAT.

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

Australie

« Lenovo » désigne Lenovo (Australie et Nouvelle Zélande) Pty Limited ABN 70 112 394 411. Adresse : Level 10, North Tower, 1-5 Railway Street, Chatswood, NSW, 2067. Téléphone : +61 2 8003 8200. E-mail : lensyd_au@lenovo.com

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Etendue de la présente Garantie :

Lenovo garantit que chaque produit matériel que vous achetez est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation et conditions normales, pendant la période de garantie. Si le produit est défaillant en raison d'un défaut couvert par la garantie et détecté pendant la période de garantie, Lenovo vous offre un recours au titre de la présente Garantie. La période de garantie du produit débute à la date de l'achat spécifiée sur le reçu ou sur la facture, sauf mention différente écrite de Lenovo. La période de garantie et le type de service prévu par la garantie s'appliquant à votre produit sont stipulés dans le **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie.**

LES AVANTAGES AU TITRE DE LA PRESENTE GARANTIE COMPLETENT VOS DROITS ET RECOURS EN VERTU DE LA LOI, Y COMPRIS CEUX PREVUS PAR LA LOI AUSTRALIENNE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Remplacement des produits et des pièces :

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, le produit ou la pièce remplacé(e) devient la propriété de Lenovo et le produit ou la pièce de remplacement devient votre propriété. Seuls les produits ou les pièces Lenovo non modifiés peuvent être remplacés. Le produit ou la pièce de remplacement fourni par Lenovo peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles du produit ou de la pièce d'origine. Le produit ou la pièce de remplacement sera garanti en tenant compte de la période de garantie restante pour le produit d'origine. Les produits et les pièces retourné(e)s dans le cadre d'une réparation peuvent être remplacé(e)s par des produits ou des pièces réusiné(e)s équivalent(e)s au lieu d'être réparé(e)s. Les pièces réusinées peuvent être utilisées pour réparer le produit et la réparation du produit peut entraîner une perte de données, si le produit contient des données générées par l'utilisateur.

Le paragraphe suivant complète le même paragraphe du Chapitre 1 :

Utilisation des informations de contact personnelles :

Lenovo ne sera pas en mesure de fournir le service prévu par la présente garantie si vous refusez de fournir vos informations ou si vous ne souhaitez pas que nous transférons vos informations à nos agents ou prestataires. Vous avez le droit d'accéder à vos informations de contact personnelles et de demander la correction de toute erreur présente dans celles-ci en vertu du Privacy Act 1988 ; pour cela, contactez Lenovo.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Limitation de responsabilité :

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve en la possession du Prestataire de services ou en transit, dans les cas où le Prestataire de services est responsable du transport.

Ni Lenovo ni le Prestataire de services ne seront tenus responsables de la perte ou de la divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI ET NONOBTANT L'ECHEC DE L'OBJECTIF SOUHAITE D'UN QUELCONQUE RECOURS AUX TERMES DES PRESENTES, LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS, OU PRESTATAIRES DE SERVICES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIV, MEME S'ILS ONT ETE AVISES DE CETTE EVENTUALITE ET CELA QUE LA RECLAMATION SE FONDE SUR LE CONTRAT, LA GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE SANS FAUTE OU TOUTE AUTRE THEORIE : 1) LES RECLAMATIONS FORMEES PAR DES TIERS CONTRE VOUS POUR DOMMAGES-INTERETS : 2) LES PERTES, LES DOMMAGES-INTERETS OU LA DIVULGATION DE VOS DONNEES ; 3) LES DOMMAGES-INTERETS SPECIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS OU IMMATERIELS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES PERTES DE BENEFICES, DE CHIFFRES D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE TOTALE DE LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES POUR DOMMAGES-INTERETS QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE NE POURRA DEPASSER LE MONTANT DES DOMMAGES DIRECTS REELLEMENT SUBIS, NI LE MONTANT PAYE POUR LE PRODUIT.

LES LIMITATIONS QUI PRECEDENT NE S'APPLIQUENT PAS AUX DOMMAGES CORPORELS (INCLUANT LE DECES) NI AUX DOMMAGES AUX BIENS MATERIELS, MOBILIERIS OU IMMOBILIERIS, POUR LESQUELS LENOVO EST LEGALEMENT RESPONSABLE.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Autres droits :

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. VOUS DISEPOSEZ EGALEMENT D'AUTRES DROITS, Y COMPRIS DES DROITS GARANTIS PAR LA LOI AUSTRALIENNE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS. LA PRESENTE GARANTIE NE PORTE ATTEINTE A AUCUN DROIT STATUTAIRE OU DROIT GARANTI PAR DES LOIS, Y COMPRIS LES DROITS AUXQUELS VOUS NE POUVEZ PAS RENONCER OU LES DROITS LIMITES PAR LE CONTRAT.

Par exemple, nos produits sont couverts par des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi australienne de protection des consommateurs. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure, et à une réparation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit de faire réparer ou remplacer les produits s'ils n'ont pas une qualité acceptable et si ce défaut n'est pas considéré comme un défaut majeur.

Nouvelle-Zélande

Le paragraphe suivant complète le même paragraphe du Chapitre 1 :

Utilisation des informations personnelles :

Lenovo ne sera pas en mesure de fournir le service prévu par la présente garantie si vous refusez de fournir vos informations ou si vous ne souhaitez pas que nous transférons vos informations à nos agents ou prestataires. Vous avez le droit d'accéder à vos informations personnelles et de demander la correction de toute erreur présente dans celles-ci en vertu du Privacy Act 1993 ; pour cela, contactez Lenovo (Australie et Nouvelle Zélande) Pty Limited ABN 70 112 394 411. Adresse : Level 10, North Tower, 1-5 Railway Street, Chatswood, NSW, 2067. Téléphone : 61 2 8003 8200. E-mail : lensyd_au@lenovo.com

Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Vietnam et Sri Lanka

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Règlement des conflits

Les litiges découlant ou liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Singapour. La présente garantie est régie, interprétée et mise en œuvre conformément à la législation de Singapour, quels que soient les conflits de lois. Si vous achetez le produit en **Inde**, les conflits liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Bangalore, Inde. L'arbitrage à Singapour doit être effectué selon les règles d'arbitrage du Centre d'Arbitrage International de Singapour (« Règles SIAC ») en vigueur à ce moment-là. L'arbitrage en Inde doit être effectué conformément à la législation indienne alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. La sentence arbitrale sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi. La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue dans le cadre desdits débats.

Espace économique européen (EEE)

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Les clients de l'EEE peuvent contacter Lenovo à l'adresse suivante : EMEA Service Organisation, Lenovo (International) B.V., Floor 2, Einsteinova 21, 851 01, Bratislava, Slovaquie. Le service prévu par la présente garantie pour les produits matériels Lenovo achetés dans les pays de l'EEE peut être obtenu dans tout pays de l'EEE où le produit a été annoncé et commercialisé par Lenovo.

Russie

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Durée de vie du produit

La durée de vie du produit est de quatre (4) ans à compter de la date d'achat.

Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie

Type de produit	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Type de service prévu par la garantie
Lenovo Blu-Ray Burner	Monde	1 an	1, 4

Si nécessaire, votre Prestataire de services fournit un service de réparation ou de remplacement en fonction du type de service de garantie spécifié pour votre produit et le service disponible. La planification de l'intervention sera fonction de l'heure de votre appel, de la disponibilité des pièces et d'autres facteurs.

Types de services prévus par la garantie

1. Service d'unité remplaçable par l'utilisateur (« CRU »)

Le Prestataire de services vous envoie les CRU à ses frais afin que vous les installiez. Les informations sur les CRU et les instructions de remplacement sont fournies avec le produit et sont disponibles auprès de Lenovo à tout moment sur simple demande. Les CRU que vous installez facilement par vous-même sont appelées « CRU en libre service ». Les « CRU optionnelles » sont des CRU qui nécessitent certaines compétences techniques et un outillage approprié. L'installation des CRU en libre service est sous votre responsabilité. Vous pouvez demander qu'un Prestataire de services installe des CRU optionnelles, dans le cadre de l'un des autres types de services de garantie prévus pour votre produit. Une offre de service optionnelle peut être disponible à l'achat auprès d'un Prestataire de services ou de Lenovo au titre de laquelle les CRU en libre-service seront installées pour vous. Vous pouvez consulter la liste des unités CRU ainsi que leur désignation dans la publication accompagnant votre produit ou à l'adresse suivante : www.lenovo.com/CRUs. Les instructions de retour d'une CRU défectueuse, le cas échéant, seront fournies avec les instructions livrées avec la CRU de remplacement. Lorsque le retour de l'unité défectueuse est requis : 1) des instructions de retour, une étiquette de renvoi prépayée et un conteneur sont fournis avec la CRU de remplacement ; et 2) la CRU de remplacement peut vous être facturée si le Prestataire de services ne reçoit pas la CRU défectueuse de votre part dans un délai de trente (30) jours à compter de votre réception de la CRU de remplacement.

2. Maintenance sur site

Un Prestataire de services doit réparer ou remplacer le produit sur votre site. Vous devez mettre à disposition une zone de travail appropriée permettant le démontage et le remontage du produit. Certaines réparations doivent être effectuées au centre de maintenance. Dans ce cas, le Prestataire de services remettra le produit au service de maintenance à ses frais.

3. Service de collecte ou de dépôt

Votre produit sera réparé ou remplacé dans un centre de maintenance désigné, le transport étant organisé par le Prestataire de services à ses frais. Vous êtes tenu de débrancher le produit et de l'emballer dans le conteneur d'expédition qui vous sera fourni afin de le renvoyer au centre de maintenance désigné. Un transporteur collectera votre produit et le livrera au centre de maintenance désigné. Le centre de maintenance vous retournera le produit à ses frais.

4. Service d'expédition/retrait par le client

Avec le service d'expédition/retrait par le client, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Une fois le produit réparé ou remplacé, il sera à votre disposition pour le retrait. En cas de non retrait du produit, le Prestataire de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée, sans aucune obligation à votre égard.

5. Service postal d'envoi par le client

Avec le service postal, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Après la réparation ou l'échange, le produit vous sera renvoyé aux frais et risques de Lenovo, sauf indication contraire du Prestataire de services.

6. Service postal d'envoi/retour par le client

Avec le service d'envoi/retour par le client, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant.

Après la réparation ou l'échange, le produit sera mis à votre disposition pour que son retour soit organisé à vos risques et frais. Si vous n'organisez pas le retour du produit, le Prestataire de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée, sans aucune obligation à votre égard.

7. Service de remplacement du produit

Lenovo vous enverra un produit de remplacement à votre adresse. L'installation et la vérification de son fonctionnement relève de votre responsabilité. Le produit remplacé devient la propriété de Lenovo et le produit de remplacement, la vôtre. Vous devez emballer le produit défectueux dans le carton d'emballage qui contenait le produit de remplacement reçu, et retourner le colis à Lenovo. Les frais de ports (dans les deux sens) sont pris en charge par Lenovo. Si vous n'utilisez pas le carton d'emballage du produit de remplacement reçu pour retourner le produit, vous pourrez être tenu responsable d'éventuels dommages subis par le produit défectueux lors du transport. Le produit de remplacement peut vous être facturé si Lenovo ne reçoit pas le produit défectueux dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception du produit de remplacement.

Suplemento de Garantía para México

Este Suplemento de Garantía se considera parte integrante de la Garantía Limitada de Lenovo y será efectivo única y exclusivamente para los productos distribuidos y comercializados dentro del Territorio de los Estados Unidos Mexicanos. En caso de conflicto, se aplicarán los términos de este Suplemento.

El comercializador responsable del producto es Lenovo México S de R L de CV y para efectos de esta garantía en la República Mexicana su domicilio es Paseo de Tamarindos No.400-A Piso 27 Arcos Torre Poniente, Bosques de Las Lomas, Delegación Miguel Hidalgo, C.P. 05120 México, D.F. En el caso de que se precise una reparación cubierta por la garantía o precise de partes, componentes, consumibles o accesorios diríjase a este domicilio.

Si no existiese ningún Centro de servicio autorizado en su ciudad, población o en un radio de 70 kilómetros de su ciudad o población, la garantía incluirá cualquier gasto de entrega razonable relacionado con el transporte del producto a su Centro de servicio autorizado más cercano. Por favor, llame al Centro de servicio autorizado más cercano para obtener las aprobaciones necesarias o la información relacionada con el envío del producto y la dirección de envío.

Esta garantía ampara todas las piezas de hardware del producto e incluye mano de obra.

El procedimiento para hacer efectiva la garantía consiste en la presentación del producto, acompañado de la póliza correspondiente, debidamente sellada por el establecimiento que lo vendió, o la factura, o recibo o comprobante, en el que consten los datos específicos del producto objeto de la compraventa.

Lenovo sólo pueden eximirse de hacer efectiva la garantía en los siguientes casos: a) Cuando el producto se hubiese utilizado en condiciones distintas a las normales. b) Cuando el producto no hubiese sido operado de acuerdo con el instructivo de uso que se le acompaña. c) Cuando el producto hubiese sido alterado o reparado por personas no autorizadas por el fabricante nacional, importador o comercializador responsable respectivo.

Todos los programas de software precargados en el equipo sólo tendrán una garantía de noventa (90) días por defectos de instalación desde la fecha de compra. Lenovo no es responsable de la información incluida en dichos programas de software y /o cualquier programa de software adicional instalado por Usted o instalado después de la compra del producto.

La garantía cubre la atención, revisión y corrección de errores, defectos o inconsistencias que impidan el desempeño normal de un equipo de cómputo en cuanto a su hardware y software. Los servicios no cubiertos por la garantía se cargarán al usuario final, previa obtención de una autorización.

Esta garantía tiene una duración de un año a partir del momento de la compra e incluye la mano de obra, por lo que en caso de aplicarse la garantía, esta no causara ningún gasto o costo para el cliente.

Centros de Servicios autorizados para hacer efectiva la garantía:

- Lenovo México con domicilio en Paseo de Tamarindos No.400-A Piso 27 Arcos, Torre Poniente, Bosques de Las Lomas, Delegación Miguel Hidalgo, C.P. 05120 México, D.F. Teléfono 01800- 083-4916, http://support.lenovo.com/es_MX/product-service/service-provider/default.page
- Lenovo Monterrey con domicilio en Boulevard Escobedo No.316, Apodaca Technology Park, Apodaca, C.P. 66601, Nuevo León, México. Teléfono 01800- 083-4916, http://support.lenovo.com/es_MX/product-service/service-provider/default.page

Importado por:

Lenovo México S. de R.L. de C.V.

Av. Santa Fe 505, Piso 15

Col. Cruz Manca

Cuajimalpa, D.F., México

C.P. 05349

Tel. (55) 5000 8500

Annexe E. Bruits radioélectriques

Les informations indiquées ci-après concernent l'unité Lenovo Blu-Ray Burner.

European Union - Compliance to the Electromagnetic Compatibility Directive

This product is in conformity with the protection requirements of EU Council Directive 2004/108/EC on the approximation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility. Lenovo cannot accept responsibility for any failure to satisfy the protection requirements resulting from a non-recommended modification of the product, including the installation of option cards from other manufacturers.

This product has been tested and found to comply with the limits for Class B Information Technology Equipment according to European Standard EN 55022. The limits for Class B equipment were derived for typical residential environments to provide reasonable protection against interference with licensed communication devices.

Lenovo, Einsteinova 21, 851 01 Bratislava, Slovakia



German Class B compliance statement

Deutschsprachiger EU Hinweis:

Hinweis für Geräte der Klasse B EU-Richtlinie zur Elektromagnetischen Verträglichkeit

Dieses Produkt entspricht den Schutzanforderungen der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) zur Angleichung der Rechtsvorschriften über die elektromagnetische Verträglichkeit in den EU-Mitgliedsstaaten und hält die Grenzwerte der EN 55022 Klasse B ein.

Um dieses sicherzustellen, sind die Geräte wie in den Handbüchern beschrieben zu installieren und zu betreiben. Des Weiteren dürfen auch nur von der Lenovo empfohlene Kabel angeschlossen werden. Lenovo übernimmt keine Verantwortung für die Einhaltung der Schutzanforderungen, wenn das Produkt ohne Zustimmung der Lenovo verändert bzw. wenn Erweiterungskomponenten von Fremdherstellern ohne Empfehlung der Lenovo gesteckt/eingebaut werden.

Deutschland:

Einhaltung des Gesetzes über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln

Dieses Produkt entspricht dem „Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln“ EMVG (früher „Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten“). Dies ist die Umsetzung der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) in der Bundesrepublik Deutschland.

Zulassungsbescheinigung laut dem Deutschen Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln, EMVG vom 20. Juli 2007 (früher Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten), bzw. der EMV EG Richtlinie 2004/108/EC (früher 89/336/EWG), für Geräte der Klasse B.

Dieses Gerät ist berechtigt, in Übereinstimmung mit dem Deutschen EMVG das EG-Konformitätszeichen - CE - zu führen. Verantwortlich für die Konformitätserklärung nach Paragraf 5 des EMVG ist die Lenovo (Deutschland) GmbH, Gropiusplatz 10, D-70563 Stuttgart.

Informationen in Hinsicht EMVG Paragraf 4 Abs. (1) 4:

Das Gerät erfüllt die Schutzanforderungen nach EN 55024 und EN 55022 Klasse B.

Korea Class B compliance statement

B급 기기 (가정용 방송통신기자재)
이 기기는 가정용(B급) 전자파적합기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.

Lenovo product service information for Taiwan

台灣 Lenovo 產品服務資訊如下:

荷蘭商聯想股份有限公司台灣分公司

台北市內湖區堤頂大道二段89號5樓

服務電話: 0800-000-702

Annexe F. Remarques

Ce document peut contenir des informations ou des références concernant certains produits, logiciels ou services Lenovo non annoncés dans ce pays. Pour plus de détails, référez-vous aux documents d'annonce disponibles dans votre pays, ou adressez-vous à votre partenaire commercial Lenovo. Toute référence à un produit, logiciel ou service Lenovo n'implique pas que seul ce produit, logiciel ou service puisse être utilisé. Tout autre élément fonctionnellement équivalent peut être utilisé, s'il n'enfreint aucun droit de Lenovo. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer et de vérifier lui-même les installations et applications réalisées avec des produits, logiciels ou services non expressément référencés par Lenovo.

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans ce document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.
1009 Think Place - Building One
Morrisville, NC 27560
U.S.A.
Attention: Lenovo Director of Licensing*

LE PRESENT DOCUMENT EST LIVRE « EN L'ETAT ». LENOVO DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVE AUX INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES DE NON-CONTREFACON ET D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, auquel cas l'exclusion ci-dessus ne vous sera pas applicable.

Ce document peut contenir des inexactitudes ou des coquilles. Il est mis à jour périodiquement. Chaque nouvelle édition inclut les mises à jour. Lenovo peut modifier sans préavis les produits et logiciels décrits dans ce document.

Informations sur le recyclage

Lenovo encourage les propriétaires de matériel informatique (IT) à recycler leur matériel dès lors que celui-ci n'est plus utilisé. Lenovo propose une gamme de programmes et services concernant le recyclage du matériel informatique. Pour plus d'informations sur le recyclage des produits Lenovo, consultez la page suivante :

<http://www.lenovo.com/recycling>

Les informations sur le recyclage et la mise au rebut des produits pour le Japon sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.lenovo.com/recycling/japan>

Informations sur le recyclage pour la Chine

《废弃电器电子产品回收处理管理条例》提示性说明

联想鼓励拥有联想品牌产品的用户当不再需要此类产品时，遵守国家废弃电器电子产品回收处理相关法律法规，将其交给当地具有国家认可的回收处理资质的厂商进行回收处理。更多回收服务信息，请点击进入 <http://support.lenovo.com.cn/activity/551.htm>

Informations sur le recyclage pour le Brésil

Declarações de Reciclagem no Brasil

Descarte de um Produto Lenovo Fora de Uso

Equipamentos elétricos e eletrônicos não devem ser descartados em lixo comum, mas enviados à pontos de coleta, autorizados pelo fabricante do produto para que sejam encaminhados e processados por empresas especializadas no manuseio de resíduos industriais, devidamente certificadas pelos órgãos ambientais, de acordo com a legislação local.

A Lenovo possui um canal específico para auxiliá-lo no descarte desses produtos. Caso você possua um produto Lenovo em situação de descarte, ligue para o nosso SAC ou encaminhe um e-mail para: reciclar@lenovo.com, informando o modelo, número de série e cidade, a fim de enviarmos as instruções para o correto descarte do seu produto Lenovo.

Notice relative à la classification pour l'exportation

L'exportation de ce produit est sujette aux réglementations EAR (Export Administration Regulations) des Etats-Unis et porte le numéro de contrôle ECCN (Export Classification Control Number) EAR99. Il peut être réexporté à l'exception des pays sous embargo recensés dans la liste EAR E1.

Informations DEEE importantes



Les équipements électriques et électroniques portant le symbole d'une poubelle barrée d'une croix ne peuvent être mis au rebut comme des déchets standard non triés. Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) doivent être traités séparément au moyen de la zone de collecte mise à disposition des usagers pour le retour, le recyclage et le traitement des DEEE.

Des informations spécifiques à chaque pays sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.lenovo.com/recycling>

Marques

Lenovo et le logo Lenovo sont des marques de Lenovo aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays.

Windows est une marque du groupe Microsoft.

Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à des tiers.

Annexe G. Directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances)

Directive RoHS pour l'Union européenne

Lenovo products sold in the European Union, on or after 3 January 2013 meet the requirements of Directive 2011/65/EU on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment ("RoHS recast" or "RoHS 2").

For more information about Lenovo progress on RoHS, go to:
http://www.lenovo.com/social_responsibility/us/en/RoHS_Communication.pdf

Directive RoHS pour la Chine

为满足中国电子电气产品有害物质限制相关的法律法规和其他要求，联想公司对本产品中有害物质，按部件分类，声明如下。

部件名称	有害物质					
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr (VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
印刷电路板组件*	X	O	O	O	O	O
外壳及附件	X	O	O	O	O	O

本表格依据SJ/T 11364的规定编制。
O：表示该有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在GB/T 26572规定的限量要求以下。
X：表示该有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出GB/T 26572规定的限量要求。
表中标记“X”的部件，皆因全球技术发展水平限制而无法实现有害物质的替代。

印刷电路板组件*：包括印刷电路板及其零部件，电子元器件等
根据产品型号不同，您所购买的产品可能不会含有以上所有部件

 在中华人民共和国境内销售的电子电气产品上将印有“环保使用期”(EPU)符号。
圆圈中的数字代表产品的正常环保使用年限。

Directive RoHS pour la Turquie

The Lenovo product meets the requirements of the Republic of Turkey Directive on the Restriction of the Use of Certain Hazardous Substances in Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE).

Türkiye AEEE Yönetmeliğine Uygunluk Beyanı

Bu Lenovo ürünü, T.C. Çevre ve Orman Bakanlığı'nın "Atık Elektrik ve Elektronik Eşyalarda Bazı Zararlı Maddelerin Kullanımının Sınırlandırılmasına Dair Yönetmelik (AEEE)" direktiflerine uygundur.

AEEE Yönetmeliğine Uygundur.

Directive RoHS pour l'Ukraine

Цим підтверджуємо, що продукція Леново відповідає вимогам нормативних актів України, які обмежують вміст небезпечних речовин

Directive RoHS pour l'Inde

RoHS compliant as per E-Waste (Management & Handling) Rules, 2011.

lenovo®